29e ANNEE. — N° 33. 5 CENTIMES LE NUMERO. JEUDI 21 MARS 1889.

JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre **50 centimes** *à chaque demande de changement d'adresse.*

ADMINISTRATION

CAHORS : L. LAYTOU, DIRECTEUR, RUE DU LYCEE.

l'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34, et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.
RÉCLAMES — ..... 50 —

La publication des **Annonces légales et judiciaires** *de tout le département est facultative dans le* Journal du Lot.

Cahors, le 21 Mars

DISCOURS

DU GÉNÉRAL BOULANGER

Le discours du général Boulanger, à Tours, occupe naturellement l'opinion publique. La presse s'en est aussitôt emparée et il est particulièrement intéressant de voir comment chaque journal l'apprécie, suivant le parti qu'il représente. Nous donnons des extraits des principaux organes de la presse parisienne.

L'*Autorité* dit :

La première impression que ressentiront tous les conservateurs à cette lecture ne peut être que défavorable.

Evidemment, le général le prend d'un peu trop haut avec les partis monarchiques, auxquels il doit les trois quarts de son succès.

Et il se trompe étrangement s'il s'imagine, ce qui ne m'est pas absolument démontré, que tous les électeurs conservateurs qui ont successivement voté pour lui, soupirent après sa République, la République de demain, et cette République dût-elle être, comme il l'affirme sincèrement d'ailleurs, un gouvernement idéal.

Non. Qu'il soit républicain, lui, et qu'il le soit avec conviction, je le veux, je l'admets volontiers et je le crois.

Mais qu'il ait la prétention de nous entraîner à sa suite, voilà ce que nous refusons catégoriquement d'accepter.

Se débarrasser de la République parlementaire, la nettoyer des bandits qui l'habitent et l'exploitent, chasser tous ces voraces, tous ces vampires, toute cette fripouille qui commence à Tirard et finit au dernier mouchard de village, voilà les vraies raisons d'être du général Boulanger.

Quant au goût que l'on peut nourrir pour sa République (je ne dis pas que cela ne viendra pas, si elle le mérite), c'est aller bien vite, beaucoup trop vite, et dépasser la réalité des faits que de le mettre en fait.

Nous verrons quand nous y serons !

L'*Univers* :

Ce langage a du bon, et tout catholique l'admettra; mais peut-on croire, s'écrient les défiants, — peut-être les sages, — qu'au lendemain du succès, les boulangistes se souviendront de leurs promesses et les appliqueront? A cette question, nulle réponse concluante n'est possible. Seulement, s'il faut opter entre ceux qui, depuis dix ans, nous persécutent et ceux qui les condamnent, nous optons pour ces derniers.

Le *Monde* :

M. Boulanger, en promettant d'assurer la liberté des catholiques, est-il sincère? Nous l'ignorons. Mais quel précieux témoignage ne constitue pas un tel programme! Il y a dix ans, les libres-penseurs prévoyaient-ils qu'un jour viendrait où, pour subjuguer les masses populaires, un nouveau parti politique mettrait en tête de ses professions de foi le respect des croyances et des doctrines catholiques? Cet hommage ou cette manœuvre n'attestent-ils pas la force de notre cause? Après avoir vilipendé, traqué les catholiques, voici que les Laisant, les Naquet et les Laguerre nous tendent la main! Sainte Eglise catholique, ma mère, es-tu assez vengée des outrages et prophéties de tes ennemis!...

La *Correspondance nationale* :

M. Boulanger croit à la possibilité d'une République assainie et purifiée. Nous n'avons pas à discuter et à mettre en doute sa confiance. Notre opinion est faite depuis longtemps, et l'expérience des étapes républicaines commencées sous M. Thiers et finissant sous M. Carnot est une démonstration plus éclatante dans sa brutalité même que toutes les belles phrases que les parlementaires ou les antiparlementaires peuvent arrondir.

La *Gazette de France* :

Le général, en se dévoilant, a compromis la moitié de ses chances, car il perd l'appui de tous ceux qui entendaient se dissimuler derrière les équivoques, sa première manière. Aujourd'hui personne ne peut plus se dire trompé; ses déclarations équivalent à une mise en demeure aux royalistes de regagner, par une propagande dévorante, le temps perdu.

Le *Temps* :

Il ne faut pas se le dissimuler : si le but de l'orateur de Tours ne peut faire illusion à personne, son langage n'en mérite pas moins d'être médité. Tenu par d'autres, plus autorisés ou plus sincères, il aurait l'approbation de bien des républicains, de bien des libéraux; la République ouverte, à laquelle il ne pense guère, mais dont il parle toujours, n'est pas très éloignée, en effet, de celle que M. Thiers préconisait et qu'il nous aurait donnée. Si M. Boulanger s'en empare, c'est qu'elle lui paraît propre à attirer à elle la majorité du pays. Pourquoi ne la lui reprenons-nous pas?

Le *Moniteur universel* :

C'est au nom de sa République, à lui, que le général Boulanger combat le régime néfaste que nous subissons. C'est au nom de la Monarchie, et pour la Monarchie, que, de notre côté, nous livrons bataille de part et d'autres. La lutte est engagée contre le même ennemi; et, à ce titre, les coups portés par d'autres que nous ne sauraient nous déplaire. Mais le cri de guerre n'est pas le même; M. Boulanger et ses amis peuvent crier tant qu'il leur plaira : « Vive la République! » De notre côté, aucun écho ne répondra. Car, plus que jamais, notre raison nous dit qu'il n'y a de salut pour la France que dans le retour de la Monarchie, qui, seule, peut la préserver à la fois de l'anarchie et de la dictature.

Le *Soleil* :

On disait, on répétait de plusieurs côtés : Le général Boulanger est l'allié des conservateurs.

Nous avons toujours répondu : Non, il n'y a pas d'alliance; il n'y a qu'une action parallèle. Le général Boulanger attaque le gouvernement pour son compte, de même que nous autres, conservateurs et monarchistes, nous attaquons le gouvernement pour notre compte.

Nous avons toujours déclaré que le général Boulanger était un républicain dissident, un républicain mécontent, un républicain opposant, mais enfin un républicain, et rien qu'un républicain.

Ce premier point est mis hors de doute par le discours du général Boulanger.

Second point : Nous n'avons jamais cessé de dire, depuis des années, que la faute capitale commise par la République était la guerre inique et absurde qu'elle a faite à la religion.

Le général Boulanger annonce qu'il veut mettre fin à cette guerre. Le fait-il par conviction ou par calcul? C'est une question que nous n'examinons pas en ce moment.

Plus on dira que c'est un calcul de sa part, plus on dira qu'il cherche uniquement à entraîner par là les électeurs, plus on reconnaîtra que le calcul contraire est mauvais et que la guerre à la religion détache les électeurs de la République.

Le *Figaro* :

Le jour où la politique du général sera mise en discussion, je crains pour son étoile. Si elle a pour résultat de montrer au pays que le régime plébiscitaire, dont il devrait se souvenir, est plus dangereux que le pire des régimes parlementaires, le courant pourra prendre une autre direction.

Que mes amis de la droite me laissent dire toute ma pensée. L'incident Boulanger n'est pas une solution. Il n'est pas même un expédient utile à leur cause. S'il ne se fût pas produit, la campagne des conservateurs libéraux contre les républicains opportunistes, jacobins et radicaux, était assurée du succès par le progrès croissant de l'opinion publique et du sentiment populaire. Cet incident a tout brouillé, tout confondu, tout désorganisé. On a vu aux élections de province des conservateurs monarchistes voter en masse pour un ami des radicaux de l'extrême gauche, qui n'a jamais fait mystère de son ardente foi républicaine. On a vu, à l'élection de Paris, des républicains ultra-radicaux voter en grand nombre pour le prôneur d'une République qui n'est qu'une dictature. C'est du temps perdu pour le triomphe de la grande cause à laquelle est attaché le salut du pays. La victoire électorale qui était certaine, sans cet incident, pourra coûter cher aux conservateurs, si elle se pare du nom de Boulanger.

INFORMATIONS

Conseil des Ministres

Les ministres se sont réunis, mardi matin, en conseil, sous la présidence de M. Carnot.

M. Tirard a fait approuver un projet de loi relatif : 1° au service du paiement des mandats-poste à domicile, dans les villages qui n'ont pas de bureau de poste; 2° à la modification de la loi du 5 avril 1879 sur les recouvrements par la poste. La pratique actuelle donne lieu à des abus auxquels il importe de remédier.

Le conseil s'est ensuite occupé du projet relatif à la construction de certaines lignes de chemins de fer.

Le ministre des travaux publics a donné la nomenclature des lignes à exécuter. On poursuivra activement surtout les travaux d'achèvement des lignes commencées.

Fêtes de l'Exposition

Voici, dans ses grandes lignes le programme, arrêté par le conseil municipal de Paris, des fêtes qui seront données pendant l'Exposition universelle.

Le 5 mai, fêtes de la Fédération à Versailles, données par l'Etat, avec le concours de la ville de Versailles. Un banquet de 1,500 couverts sera donné dans la grande salle des glaces.

Le 6 mai, inauguration à Paris de l'Exposition. Une splendide fête de nuit sera donnée au champ de mars. Tous les édifices et les places publiques seront pavoisés et illuminés. Une fête nautique sera organisée sur la Seine et une grande retraite aux flambeaux parcourra les rues de Paris et un grand feu d'artifice sera tiré à la pointe de l'île Saint-Louis et de la Cité.

La fête du 14 juillet sera cette année particulièrement brillante et comprendra, ainsi que nous l'avons annoncé, le bois de Boulogne et le bois de Vincennes reliés par une illumination féerique traversant tout Paris.

Le budget de cette seule fête s'élève à 800,000 francs.

Du 16 juillet à la fin d'août une série de fêtes, bals, banquets, concerts, sera organisée au Palais de l'Industrie.

A mentionner dans cette série un immense bal populaire qui sera offert aux ouvriers de l'Exposition et aux syndicats.

En septembre, il y aura un immense festival, comprenant une série de concours d'orphéons et de musiques militaires.

C'est en septembre également qu'aura lieu sur le milieu de la place de la Nation, l'inauguration du monument de la République, du sculpteur Dalou.

Vers la fin de septembre ou dans les premiers jours d'octobre aura lieu la grande distribution des récompenses aux exposants. A cette occasion, on organisera une fête semblable à celle de l'inauguration.

---

34 FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT

Le Fils de Porthos

Par PAUL MAHALIN

PREMIÈRE PARTIE

A la Recherche d'un Père

IX

— Hélas ! tout passe, tout lasse, tout casse !

Nous avons dit que Louis XIV n'avait jamais pardonné aux Parisiens les soucis et les humiliations dont la fronde avait accablé les commencements de son règne. Aussi, à peine majeur, s'était-il empressé de fuir d'une ville qui évoquait de cuisants souvenirs pour sa quasi-divinité, et d'installer dans les résidences royales de la banlieue l'éclat de son astre naissant. La cour avait suivi cette aurore radieuse. Petits-maîtres et coquettes, cavaliers bretteurs et nobles, dames amoureuses avaient déserté à l'envie les arceaux de la place Royale pour la terrasse de Saint-Germain, les ombrages de Marly, de Compiègne, de Fontainebleau, et les constructions ébauchées de Versailles.

Avec eux s'était envolée la vogue du cabaret du *Maure-qui-Trompe*.

On n'y rencontrait plus guère, à l'époque où nous y transportons notre récit, que de rares consommateurs d'une essence éminemment économique et pacifique,

Des clers, des écoliers, doux comme des moutons,

de petits rentiers du Marais et des boutiquiers du quartier, — tous croquants qui ne rappelaient que de fort loin l'ancienne, belliqueuse et magnifique clientèle.

Or, ce soir-là, qui était un dimanche, maître Bonaventure Bonlarron était seul dans son établissement, en compagnie de son garçon Bistoquet.

Le cabaretier a passé la soixantaine. Il ne s'en tenait pas moins droit comme une lame d'épée. Son grand corps, d'une maigreur nerveuse, sa peau collée sur les os et colorée de tons de brique, sa moustache de chat, sa *royale* ébouriffée et ses cheveux en coup de vent, — tout cela d'un blanc jaunâtre, — son nez en arête tranchante et ses yeux striés de fibrilles rouges sous des sourcils par touffes, comme des soies de sanglier, le faisaient ressembler aux héros de Cervantes, l'illustre et immortel don Quichotte de la Manche.

Ajoutons que, quoiqu'il fût vêtu de blanc — comme c'était la mode pour les sacrificateurs antiques et comme ça a été de tout temps celle de cuisiniers — on reconnaissait en lui le dieu Mars émérite à la façon dont sa toque de toile empesée se penchait *à la rodomont* sur le côté gauche de sa tête, dont sa main carressait le couteau à découper passé dans la ceinture de son tablier, et dont ses prunelles roulaient, furieuses, dont sa voix ronflait, éclatante, au milieu des circonstances les plus ordinaires de la vie comme s'il commandait encore aux recrues l'exercice de la pique, du mousquet et de l'espadon.

Pour l'instant, maître Bonlarron, la moustache hérissée de mauvaise humeur, se promenait, avec des allures d'ours en cage, entre les tables de la salle et la cheminée de la cuisine.

Sous le manteau de celle-ci, le gigot traditionnel achevait de se carboniser, — on l'avait embroché à dix heures du matin il était dix heures du soir, — tandis que sur l'une des tables de celle-là, le garçon Bistoquet était en train de mettre le couvert pour le souper de son maître et le sien.

Ce *famulus* pouvait aller sur ses vingt ans. C'était un drille d'une laideur incontestable : une laideur camarde et ridicule, faite pour endosser la perruque à poils de vache, la casaque rouge et les chausses du *pître* de Gros-Guillaume, de Mondor, et de Brioché.

Tout en alignant sur la nappe les assiettes, les couverts et les gobelets, ce fantoche remuait ses bras longs et gauches d'une manière désordonnée, en même temps que sa bouche, fendue sans parcimonie, marmottait toute sorte de paroles sans suite. Cette pantomime finit par attirer l'attention de Bonaventure. Il interrompit son va-et-vient saccadé, et, s'arrêtant devant le garçon :

— Ah çà ! demanda-t-il d'une voix de tonnerre, allez-vous, monsieur Bistoquet, m'expliquer ce que signifie cette manie de gesticuler à l'instar d'un moulin à vent en goguette ?

Le *famulus* se rengorgea :

— Ce n'est pas une manie, patron... C'est l'inspiration ... Je tiens commerce avec la muse...

— Un commerce ?... La Muse ?... Et qu'est-ce qu'elle vend cette muse ?...

Bistoquet se regorgea :

— Vous n'y êtes pas. C'est une figure. Autrement, pour le commun des mortels : *je compose*...

Pierre Corneille n'eût point dit d'une façon différente : « Je suis en passe d'écrire le *Menteur* ou le *Cid*. »

Mais l'ancien sergent, roulant des yeux féroces :

— Alors, moi, votre maître, je suis un mortel du commun.

— Patron !...

— Et vous osez parler de figure !... Mais c'est vous qui êtes une figure !... Et une vilaine figure encore !...

— Patron !...

— Vous composez ?... Après ?... Qu'est-ce que vous commposez ?... Un assaisonnement nouveau, un coulis original ou sauce inédite ?...

— Patron, ce sont de petits vers qui me viennent tout naturellement...

— Des vers qui viennent naturellement ?... Que veut dire ce rébus, ou plutôt ce fromage ?...

Puis, se frappant le front, après une minute de laborieuse réflexion :

— Mille espontons ! j'y suis s'exclama le cabaretier. Vous me dites des vers : ce sont des *verses*. Des *verses* de chansons, motets et bergerettes, comme en faisait un de mes anciens clients, M. de Scudéri, un grand homme noir et maigre, avec une rapière de matamore et une moustache de capitan.

(*A suivre.*)

Enfin, pendant toute la durée de l'Exposition, de magnifiques fêtes de nuit seront données au champ de mars et au Trocadéro.

Un décret paru au *Journal officiel* a nommé commissaire général des fêtes M. Alphand, l'organisateur par excellence de ces splendeurs parisiennes qui sont sans rivales.

L'affaire de la Ligue des patriotes

MM. Laguerre, Laisant, Turquet, Naquet et Gallian ont été mandés successivement chez le juge d'instruction.

M. Laguerre, interrogé le premier, a refusé de répondre et a déclaré qu'il s'expliquerait devant le tribunal, en face du pays et de l'opinion publique.

Les autres boulangistes ont fait une réponse analogue.

Les perquisitions

On lit dans la *Presse :*

« Le *Temps* publie une note qui émane évidemment de la sûreté générale, et qui affirme effrontément que dans les perquisitions opérées ces jours derniers on a saisi des instructions adressées aux membres de la Ligue des patriotes, en vue d'une marche de l'association sur le Palais-Bourbon et sur l'Elysée. L'agent qui a rédigé cette note policière a menti. Jamais, à aucune époque, à aucun propos, il n'a été question, dans les comités de la Ligue, d'éventualités semblables.

« Le gouvernement doit savoir, mieux que personne, que si, dans leurs fouilles multiples, ses limiers trouvent des papiers du genre de ceux dont parle le *Temps*, ce ne peut-être que chez des misérables, stipendiés par lui, agents provocateurs, habiles à fabriquer toutes les pièces nécessaires aux parlementaires aux abois. Nous savons, de source certaine, que toutes les mesures policières sont prises et que d'ici deux jours on doit découvrir de nouveaux documents contre la Ligue des patriotes. La mèche est éventée, le mauvais coup ratera comme ont raté d'autres mauvais coups ministériels que nous avons eu la bonne fortune de pouvoir dénoncer à l'avance. »

Le *Clairon* et la *Petite République* opposent à ce sujet, aux informations du *Temps*, un démenti aussi formel :

« M. Paul Déroulède, dit la *Petite République française*, quand on lui parle de ces ridicules inventions, se contente de hausser les épaules, et, à moins qu'on n'ait fabriqué les dites pièces pour les besoins de cette mauvaise cause, il est bien certain qu'aucun commissaire n'a rien saisi de pareil. »

SINISTRES FINANCIERS

On télégraphie du Mans au *Petit Journal :*

Le monde des affaires est en proie à une très vive émotion causée par un désastre financier dont les conséquences peuvent être des plus graves. Dimanche, la banque Talvande et Cie, où M. Fouque avait, dit-on, un découvert de plusieurs millions, a suspendu ses paiements. La mise en liquidation judiciaire, conformément à la nouvelle loi, de la banque Talvande et Cie et de la maison Fouque, a été prononcée.

La banque Talvande et Cie était la plus importante du département, et on craint que sa chute n'entraîne celle d'autres maisons.

On dit cependant qu'en appelant le reliquat de son capital social, dont la moitié seulement fut versée, elle pourra rembourser les dépôts et comptes courants.

Une dépêche du *Figaro* dit aussi que les plus grosses maisons de la ville et de la région vont être atteintes par cette faillite ; et la surexcitation est grande dans la population. Lundi, dès la première heure, la Banque était assiégée par les déposants, mais les caisses étaient fermées, et tout paiement suspendu.

La faillite de la Banqne Talvande peut être, à juste raison, considérée comme une catastrophe financière absolument désastreuse pour la ville du Mans et pour le département de la Sarthe. Le passif serait de plusieurs millions.

Le marché financier de Paris

Des rumeurs très graves circulent, au sujet du marché financier de Paris. On présente dans certains milieux le maintien des transactions et de la confiance comme fortement compromis. On parle à mots couverts de nombreux désastres comme devant être la conséquence de la liquidation.

En matière aussi délicate, il est à peine besoin de dire que nous n'enregistrons ces bruits que sous les plus expresses réserves.

L'*Eclair* précise les rumeurs qui circulent dans le monde financier :

« Les cents millions avancés par la Banque de France et par les autres sociétés de crédit seraient insuffisants pour faire face aux exigences du moment. et si d'ici samedi un nouveau prêt de vingt millions n'était pas consenti, le Comptoir se verrait dans la nécessité de fermer ses guichets.

« Il est malheureusement peu probable que la Banque et ses coassociés consentent à cette nouvelle avance, car, au dire des gens bien informés, ils auraient déjà à redouter pour leur première opération de cent millions une perte d'au moins 25 0/0.

« Le portefeuille du Comptoir abandonné à la Banque de France, ne représenterait, paraît-il, que les deux tiers environ de la somme avancée. »

On lit dans l'*Eclair* :

On continue à parler beaucoup du Crédit lyonnais et de sa position critique. On va même jusqu'à dire que depuis quelques jours on a refusé d'escompter son papier. Si avec cela le public demandait le remboursement de ses dépôts, nous ne savons pas vraiment comment cette société pourrait s'en tirer.

Le nouveau comptoir d'escompte

On lit dans les informations financières du *Temps* :

Lundi, la Société des Métaux s'est déclarée dans l'impossibilité de prendre livraison des cuivres achetés par elle sur le marché de Londres. D'après les renseignements qui nous sont fournis, cette défaillance aurait été motivée par le refus des banquiers ordinaires de la Société de lui continuer leurs avances sur warants.

Quant à la liquidation du Comptoir d'escompte, elle est aujourd'hui décidée, mais le choix du président du nouveau comptoir n'est pas encore arrêté.

D'après la *Liberté*, on examine le point de savoir si le directeur de la Société sera nommé par le gouvernement, ainsi que cela se pratique pour certains établissements.

Enfin, suivant le *Paris*, le capital social de la nouvelle Société serait de 40 millions. La souscription de ce capital serait réservée pour moitié par préférence aux actionnaires actuels du Comtoir. Les nouveaux statuts seraient ramenés aussi strictement que possible aux conditions premières de la création du Comptoir dont le but essentiel était l'escompte du papier de commerce.

Quant à la responsabilité des anciens administrateurs, elle reste entière, et on nous assure que, sur ce point, l'opinion publique recevra satisfaction.

Les ascensions à la Tour Eiffel

Le *Bulletin Officiel* de l'Exposition fait connaître les prix que le public paiera pour monter à la tour Eiffel. Ces prix seront les mêmes le jour et la nuit.

On créera trois sortes de tickets : les tickets bleues, au prix de 5 fr., valables pour le sommet de la tour ; blancs, au prix de 3 fr., valables pour la deuxième plate-forme, et rouges, au prix de 2 francs, valables pour la première plate-forme seulement.

Les visiteurs munis de ces tickets pourront indifféremment gravir les marches des escaliers ou se faire hisser par les ascenseurs, — au nombre de quatre.

La durée du séjour des visiteurs sur la tour sera illimitée : on a calculé que sur les différentes plates-formes, dans les escaliers, etc., dix mille personnes pourraient trouver place à la fois.

La reine d'Angleterre à Biarritz

Le général Ponsonby était samedi dernier à Pau. Il est très probable que S. M. la reine Victoria ira passer quelques heures dans la capitale des Basses-Pyrénées.

Depuis l'arrivée de Sa Majesté, le baromètre se complaît dans les hauteurs sereines du beau fixe. Aussi l'animation est-elle considérable dans notre ville. Nos rues sont sillonnées d'équipages, de cavaliers et de piétons. Aujourd'hui, sur le désir manifesté par la reine, la musique du 49e de ligne a joué sur la terrasse de la villa La Rochefoucault.

Après le concert, un lunch a été servi à nos braves musiciens; inutile de dire s'ils y ont fait honneur. Sauf contre-ordre, l'arrivée de *l'estudiantina* de Saint-Sébastien est fixée au lundi 25 mars.

Après avoir donné une aubade à la reine, au prince et à la princesse de Battemberg, *l'estudiantina* se fera entendre au Casino.

Jeudi prochain, un grand dîner sera offert par lady Fairbairn à lord Lytton, ambassadeur d'Angleterre, et à lady Lytton.

Le dîner sera suivi d'une brillante réception.

Mouvement administratif

Le mouvement administratif que l'on prépare au ministère de l'intérieur sera probablement signé aujourd'hui. Il ne portera que sur quatre ou cinq préfets.

Un crime en chemin de fer

Un voyageur du train 65 a été trouvé sur la voie, au kilomètre 666-300, entre Montélimar et Châteauneuf.

On suppose que ce voyageur a été victime d'une agression.

Valence, 18 mars. — Le voyageur trouvé sur le talus du chemin de fer, entre Montélimar et Châteauneuf-du-Rhône, est M. Ferdinand Apostoly, négociant en vins, de St-Marcel-les-Valence.

Deux individus, vêtus de blouses bleues et coiffés de bérets, l'avaient jeté à travers la portière après l'avoir violemment frappé et lui avoir volé 1,700 fr.

M. Apostoly a pu être ramené à l'hospice de Montélimar par le train suivant.

Une enquête est ouverte.

CHRONIQUE LOCALE
ET REGIONALE

La *Liberté* croit savoir que M. Béveniri-Vico, préfet du Lot, sera nommé directeur de la Sûreté générale en remplacement de M. Gragnon.

Caserne du 7e de ligne

Dans sa dernière délibération, le conseil municipal de Cahors vient de décider que, pour l'assainissement de la caserne, le pâté des maisons qui l'avoisine du côté du nord sera enlevé et que la dépense qui en résultera sera supportée deux tiers par l'Etat et l'autre tiers par la ville.

La Cathédrale de Cahors

M. Duménieux, l'architecte diocésain qui vient de succéder à M. Tourette, a déjà fait exécuter divers travaux d'entretien à la Cathédrale de Cahors.

Nous sommes certains que le talent et la légitime influence de l'architecte, détermineront l'administration des cultes à affecter un premier crédit à la restauration du cloître et du portail nord de la cathédrale.

Enfin, les ouvriers de Cahors apprendront avec satisfaction que les travaux d'entretien des édifices diocésains, seront, à l'avenir, donnés à l'adjudication.

Nous félicitons M. Duménieux de sa décision, l'adjudication publique pouvant seule donner satisfaction aux ouvriers déjà si éprouvés par la crise du bâtiment.

Contributions directes

M. Bousquet, Emile, de Cahors, vient d'être déclaré admisible aux examens oraux pour le surnumérariat des contributions directes.

Nous faisons des vœux pour l'admission définitive du jeune candidat, fils du contrôleur principal de Cahors.

Contribution mobilière

On écrit de Cahors, à la *Dépêche :*

Nous assitions naguère à une discussion assez vive entre un contrôleur des contributions directes et un conseiller municipal de la cité.

» Le conseiller se plaignait amèrement de ce que sa contribution mobilière avait été par trop éveillée ; à cela le contrôleur répondait que cette élévation avait pour cause une nouvelle imposition communale qui avait dû être établie pour faire face à des travaux communaux, et qu'il trouvait étrange que notre édile protestât contre une élévation d'impôts qu'il avait votée.

» Nous étions bien aise d'assister à cette discussion.

» Elle nous donnait l'explication de l'augmentation que nous avons nous-même constatée sur nos bulletins d'avertissement de l'année courante.

» Ainsi donc, nos concitoyens ne devront pas être surpris si, comme nous, ils constatent que leur contribution mobilière a été élevée pour l'année 1889. Ils devront attribuer cette élévation à une nouvelle imposition nécessitée pour l'achèvement de travaux communaux urgents.

» A cette occasion, nous devons faire remarquer que la contribution mobilière est un impôt de répartition ; l'Etat demande à la commune une somme dont le chiffre est déterminé par lui et la commune en fait la répartition entre tous les contribuables suivant la valeur locative du bâtiment qu'ils occupent.

» Il s'en suit que, si quelques individus échappent à cette contribution, elle retombe naturellement sur chacun de nous et aggrave, par suite, notre charge.

» Nous sommes donc tous intéressés à ce qu'aucun des contribuables n'échappe à cette nature d'impôt.»

Que dites-vous de ce conseiller qui vote des impôts à tort et à travers et qui s'étonne ensuite de l'augmentation de sa cote mobilière ?

N'est-ce pas un comble !

SOCIÉTÉ DES ÉTUDES DU LOT

La Société des Etudes publie, dans son premier Bulletin de 1889, un travail des plus intéressants de M. Castagné, agent-voyer en retraite, sur *Les monuments primitifs en Quercy et les peuples qui les ont élevés*. C'est une bonne fortune pour nous de pouvoir, avec l'agrément de l'auteur, mettre sous les yeux des lecteurs du *Journal du Lot*, une étude à ce point consciencieuse et complète que la Société des Etudes, toujours disposée à encourager les recherches préhistoriques sur notre vieux Quercy, lui a consacré tout un fascicule de sa publication.

(Voir le commencement du travail de M. Castagné, dans notre numéro du 9 mars.)

---

242 FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT

LES AVENTURES

D'un Peau-Rouge

A PARIS

TROISIÈME PARTIE

LES MORTS-VIVANTS

XXIII

DANS LEQUEL DEUX FANTOMES SE RETROUVENT A L'IMPROVISTE EN PRÉSENCE, CE QUI EN ADVIENT.

— Oh ! oh ! mort diable ! voilà de bien grands mots, madame, fit-il en ricanant, pour un acte violent peut-être, mais qui, en somme, en vous débarrassant de moi et en vous laissant libre et riche, a tourné à votre bénifice et vous a faite heureuse.

— Monsieur ! s'écria-t-elle avec dignité.

— Je vous mets au défi de me prouver le contraire, reprit-il avec un rire ressemblant à un grincements de dents.

— Oh ! monsieur ! s'écria-t-elle avec dégoût.

— Précisons, si vous le voulez bien, madame. A peine libre, vous vous remariez; votre tempérament de feu ne s'arrangeait pas sans doute d'un long veuvage, vous épousez un charmant gentilhomme qui meurt après deux ou trois ans de mariage, en vous laissant un fils au berceau et vous léguant toute sa fortune qui était très considérable, de sorte que vous êtes maintenant huit ou dix fois millonnaire, et libre de nouveau; moi, au contraire, ruiné par votre mort, car vous aviez honnêtement emporté le magot...

— Monsieur ! ces paroles..

— Sont justes, madame. Vous avez tout emporté. Donc, ruiné, poursuivi pour vous avoir assassinée, je brise ma carrière militaire si avancée déjà; je suis contraint de me brûler la cervelle et de disparaître; je vous rencontre au Mexique, par hasard, et sans vous reconnaître; deux fois vous me causez des dommages énormes et mettez ma vie en danger : la première fois, lors de l'attaque de votre camp, où tous mes compagnons furent massacrés; la seconde, à la Florida, où le même fait se renouvela je ne survécus que par miracle. Je devins amoureux d'une femme...

— Vous ! fit-elle avec un sourire d'écrasant mépris.

— Oh ! ne souriez pas, madame ! Cette femme, je l'ai aimée avec passion, avec délire; elle me donna une fille, Vanda, une admirable enfant, ma consolation dans mes heures sombres, mon bonheur de tous les instants. Cette enfant, vous me la ravissez ! Vous l'élevez près de vous, et vous me volez sa tendresse, à moi, son père, en vous faisant aimer d'elle !... Ma femme, ma chère Luz, je l'ai tuée il y a deux mois, à la sortie de votre hôtel; moi je tenais le poignard, mais c'est vous qui l'avez enfoncé dans son cœur, car elle vous aimait, elle aussi ! Elle m'a soustrait, pour vous en faire une arme contre moi, un portefeuille contenant des papiers dont le moindre suffit pour faire tomber ma tête; je suis seul, abandonné, proscrit, haï, persécuté, sans un ami, et n'ayant que des ennemis. Vous, au contraire, madame, vous êtes heureuse, aimée, respectée, choyée, riche, admirée, entourée d'amis dévoués prêts à se sacrifier pour vous; comparez votre sort à celui que vous m'avez fait, et jugez entre nous !

— C'est Dieu ! qui vous jugera, monsieur ! répondit-elle sévèrement.

— Dieu ! s'écria-t-il avec un ricanement de sinistre défi, où est-il ? où est sa justice ? Je la cherche partout, je ne la vois nulle part ! pourquoi donc suis-je si malheureux, moi, quand vous, madame, vous êtes si heureuse ?

— Cette question, adressez-vous-la à vous-même, monsieur, si vous l'osez ! et s'il vous reste au cœur l'ombre seulement d'un sentiment humain vous frémirez de la réponse que vous fera votre concience.

Il y eut un court silence pendant lequel les deux interlocuteurs de cette conversation étrange, s'il est possible de donner ce nom à cette altercation fiévreuse, semblèrent reprendre haleine un instant, comme deux duellistes sur le terrain s'arrêtent avant d'engager la dernière et décisive partie.

— Tenez, madame ! s'écria enfin le marquis avec une violence contenue ; toujours et partout vous avez été mon mauvais génie ; vous seule êtes la cause première de toutes mes erreurs et de tous mes crimes ; constamment et en toutes circonstances je vous ai rencontrée sur mon chemin me barrant le passage, déjouant mes projets, anéantissant mes joies, brisant mon bonheur, et, systématiquement et comme de parti pris, faisant de moi un paria, un damné en horreur aux hommes et à lui-même !

— Parce que je suis votre remords vivant, monsieur, répondit froidement la comtesse, parce que le Dieu que vous essayez de nier, mais dont la main puissante s'est appesantie sur vous, ce Dieu que dont la justice est lente, mais inévitable, a voulu que je vive, moi, pauvre femme innocente, que vous avez si indignement traitée et si lâchement assassinée, pour me dresser devant vous, partout et toujours, afin de vous prouver combien sont fragiles vos résolutions et folles vos continuelles révoltes contre toutes les lois divines et humaines que, pauvre insensé, vous vous êtes plu avec une fureur impuissante à fouler rageusement sous vos pieds en jettant un défi de fauve aux abois à la société tout entière qui vous a avec horreur rejeté de son sein !

Le Mayor frémit à cette flétrissure qu'il recevait en plein visage.

— Madame !... s'écria-t-il avec rage et se contenant à peine.

— Finissons-en, monsieur, reprit résolûment la comtesse, dont le premier saisissement passé, le courage grandissait avec le danger qu'elle sentait proche et inévitable; je n'ai pas à discuter mes actes devant vous ; je ne vous connais pas. Le marquis de Garmandia s'est tué après avoir assassiné sa femme. Nous sommes morts l'un pour l'autre; il n'y a plus de marquis ni de marquise de Garmandia pour nous ni pour le monde. Venez donc au fait, monsieur, et finissons-en; cette entrevue n'a que trop duré.

GUSTAVE AIMARD. (*A suivre*).

LES MONUMENTS PRIMITIFS DU QUERCY

ET LES PEUPLES QUI LES ONT ÉLEVÉS

AVANT-PROPOS

Suite

Quant à l'époque probable à laquelle cette population serait venue occuper nos contrées, on n'en sait rien, non plus. Sur ce point, on en est réduit encore à des suppositions, à des hypothèses plus ou moins vraisemblables, desquelles on a déduit des conséquences non moins douteuses. S'inspirant de certains faits géologiques, des savants ont essayé de chiffrer ces temps, mais les nombres qu'ils ont déduits de leurs calculs effraient l'imagination : les uns en ont inféré que sa disparition plutôt que son apparition remontait à quelque chose comme plus de cent mille ans ; les autres, opérant sur d'autres données, assignent à l'existence de cette population des dates qui varient entre trente mille et dix mille ans avant notre ère. La vérité est qu'on ne sait que fort peu de chose sur l'homme des cavernes ; on s'accorde seulement à reconnaître que c'est le plus ancien, sinon le premier des habitants qui ont occupé nos contrées et dont on retrouve les restes, que l'époque paléolithique ou de la pierre taillée, finit avec lui et qu'avec lui aussi disparaissent, sans retour, les objets en os ou en bois de renne travaillés en forme de harpons, d'aiguilles, de bouts de lance et de bâtons de commandement.

Pour compléter ce que nous avons à dire sur les cavernes, il nous reste à parler d'un abri sous roche où l'homme a stationné pendant une longue série de siècles et qui mérite une mention spéciale. Cet abri se trouve sous le rocher de Mareuil, commune du Roc.

Qu'on se représente, par la pensée, un immense rocher calcaire, à parois verticales, nuancé des teintes du plus bel effet, long de trois à quatre cents mètres, mesurant au moins quatre-vingts mètres de hauteur, dominant un grand cours d'eau aux flots limpides, au pied duquel règne un talus dont la Dordogne baigne la base, couronné par une tour ronde, œuvre du moyen-âge, et on aura une idée de ce remarquable site, un des plus beaux de notre vieux Quercy.

A l'aspect du nord, le rocher a été corrodé à la base par les flots des eaux diluviennes qui ont creusé de longues excavations dans ses flancs. C'est sous les encorbellements qui en sont résultés que les diverses peuplades qui ont occupé cette station, sont venues chercher un abri. Presque au sommet de la falaise, se trouve un large et spacieux retable, aujourd'hui boisé, que l'homme a occupé autrefois.

La plate-forme qui existe le long des encorbellements, sur laquelle avait lieu la préparation des aliments, est recouverte d'une couche de terre noirâtre d'une épaisseur de cinquante à soixante centimètres, où se trouvent de nombreux emplacements de foyers, des cendres, du charbon et de nombreux débris de repas des populations qui y ont séjourné. Cette couche de terre fut fortement attaquée, il y a quelques années, par les travaux d'ouverture d'un chemin, qui mirent à découvert une prodigieuse quantité de fragments de poteries, de silex taillés, d'os longs d'animaux fendus intentionnellement et des coquilles marines. Les débris de poteries étaient si nombreux, que les talus du chemin en étaient littéralement couverts.

Les silex, les spécimens de poterie, la perle en verre et les disques en terre cuite, représentés planches I et II, proviennent de cette station.

Les deux haches ou celts en bronze à rebords droits et à talon, planche III, ont été recueillis avec des silex taillés, sur le retable dont nous avons parlé.

Les travaux qui furent exécutés, il y a une quarantaine d'années, sur le chemin de Mareuil, firent découvrir un tombeau formé de pierres plates placées de champ, semblables à ceux qui recouvrent les tumulus, dans lequel on trouva, à côté d'un squelette, un petit disque en bronze de cinq à six centimètres de diamètre, percé de nombreux trous au centre et à la circonférence et monté sur une tige en même métal, destiné à en faciliter la suspension.

Nous sommes donc autorisé à conclure de ces constatations, que la station du rocher de Mareuil a été occupée par une peuplade nombreuse, qui y fit un long séjour à la fin de l'époque de la pierre taillée, à laquelle appartiennent les foyers et les os longs que nous avons signalés ; que le peuple des dolmens y a également stationné, témoin les poteries 1, 2, 3, planche II, appartenant à son industrie et qu'on y rencontre en quantité considérable ; que l'homme qui a connu le bronze y a laissé des traces de son passage, ainsi que cela ressort du disque et des deux haches en bronze, de la perle en verre et des débris de poteries 4, 5 et 6, planche I, II et III.

L'abri sous roche de Mareuil ou Morel a donc été constamment habité durant les siècles qui se sont écoulés depuis la dernière période de la pierre taillée jusqu'aux temps historiques ; sous ce rapport, il méritait d'être signalé, car peu de stations de ce genre ont été l'objet d'une aussi longue occupation.

II

MENHIRS OU PIERRES DRESSÉES

Les curieux monuments monolithes, en forme d'obélisques, qu'on appelle ailleurs menhirs ou béthels, sont connus dans le Quercy sous le nom de pierres dressées ou quillées, en patois *peyros quillados*.

Le nombre de ces monuments devait être très considérable autrefois dans nos contrées, s'il est permis d'en juger par les lieux qui portent cette désignation au cadastre. Il y a un demi-siècle, l'auteur de la Statistique du Lot, a constaté l'existence de trente-sept pierres dressées, plus ou moins mutilées, debout ou renversées. Aujourd'hui, nous en comptons à peine une quinzaine ; encore un autre demi-siècle, et il ne restera de ces étranges monuments que quelques rares vestiges. Les travaux de la culture tendent tous les jours à les faire disparaître ; les chercheurs de prétendus trésors cachés ont bien aussi leur part dans cette œuvre de destruction, mais leur ardeur se calme tous les jours et tend à diminuer en présence des mécomptes auxquels aboutissent leurs convoitises insensées.

Il serait à désirer que des mesures fussent prises pour assurer la conservation des plus importants de ces intéressants monuments qui nous restent encore.

La planche III contient les dessins de trois des plus remarquables pierres dressées qui existent dans le Lot : deux, encore debout, se voient dans les communes de Gréalou et de Luzech ; l'autre, renversée au siècle dernier par des chercheurs de trésors, se trouve dans la commune de St-Pantaléon, non loin du hameau de Villeneuve.

Le menhir de Luzech est percé de part en part d'un trou naturel auquel la main de l'homme est complètement étrangère.

Il ne faut pas confondre les pierres dressées ou menhirs avec d'autres pierres brutes aussi, fichées en terre, dont parle Ammien Marcellin, qui marquaient les lieues sur les routes gauloises, ou bien encore avec les anciennes bornes limitantes, dont un certain nombre se sont conservées dans le Quercy et qui ont plus d'un rapport avec les pierres dressées proprement dites. Celles-ci ont, en général, de plus grandes dimensions, mais on ne remarque sur les unes, ni sur les autres, comme travail de la main de l'homme, aucune appropriation propre à leur destination.

Toutes les pierres quillées que nous connaissons dans le Lot, occupent les hauteurs ; quelques lieux dits portent cependant à croire qu'il en existait dans les vallées. On les trouve dans les clairières des bois, de préférence dans les endroits dénudés et loin des lieux anciennement habités ; presque toujours, elles sont placées dans le voisinage des voies antiques.

Les pierres dressées et les dolmens, qui sont contemporains, sont les premiers monuments durables, érigés par l'homme, qui soient arrivés jusqu'à nous.

Il n'est pas permis de douter que les pierres quillées ne soient des monuments religieux se rapportant à quelque divinité, dont elles étaient le symbole. On sait que de nombreux édits des empereurs romains, des décisions des conciles et des décrets de nos premiers rois édictaient des peines sévères contre ceux qui rendaient un culte aux pierres et aux fontaines.

Malgré ces prescriptions, le peuple n'en continua pas moins à se livrer aux pratiques de ce culte que commandait la religion druidique. Elles n'ont pris fin, dans nos contrées, qu'au siècle dernier.

Les chroniqueurs et les annalistes de la province nous fournissent, dans les manuscrits qu'ils nous ont laissés, des renseignements précis sur les pratiques superstitieuses dont ces pierres étaient l'objet.

« On trouve, dit Lacoste, dans son *Histoire du Quercy*, dans beaucoup d'endroits du haut et du bas Quercy, des monolithes en pierres brutes qui ressemblent à des pyramides ; ils paraissent avoir été érigés en l'honneur du dieu Mercure. On en voit à Bélinac sur les hauteurs de Luzech, à la Laurie, à Sénac et autres lieux, d'une hauteur de quinze à dix-huit pieds. Il paraît que ces monuments étaient dédiés par les Celtes à leurs divinités. Le culte qu'on avait pour ces pierres existait encore sous l'épiscopat de Monseigneur de la Luzerne. (Milieu du XVIIIe siècle).

» Le peuple, par une habitude ancienne, allait les oindre d'huile et les couronnait de fleurs pendant certains mois de l'année. Cet évêque, informé de cette superstition, fit détruire un grand nombre de ces monolithes qui étaient dans l'étendue de son diocèse. Dominici, qui écrivait dans le XVIIe siècle, dit, dans ses mémoires sur le Quercy, que les mêmes pratiques avaient lieu de son temps. »

Voici comment le jurisconsulte Dominici, qui devint historiographe de France par l'influence et sous le patronnage du chancelier Séguier, rapporte un fait particulier qui se passa en Quercy, pendant qu'il était professeur de droit à l'Université de Cahors :

« L'erreur des paysans, dit-il, les a encore (les pierres quillées), en quelques endroits, en vénération, s'estant figuré que de les couvrir de fleurs, sans que personne le voye, cella les préservera des fièbvres et il ne fust pas long temps que feu monseigneur de Cahors, faisant sa visite pastorale, apprit que dans un village le vulgaire superstitieux s'en allait, à certains jours de l'année, oindre en cachètte un caillou d'une grosseur prodigieuse planté sur un grand chemin, fit arracher et rompre ce caillou. »

La posiiion de ce gros caillou, pour nous servir de l'expression de Dominici, au bord d'un grand chemin, a fait penser à cet auteur que les monuments de ce genre étaient dédiés à Mercure et que les Celtes, comme les Romains, plaçaient les voies publiques sous la protection de ce Dieu. Il est vrai que les pierres dressées se trouvent presque toujours à proximité des chemins antiques, mais il n'est pas démontré qu'elles fussent consacrées à Mercure plutôt qu'à tout autre divinité. Tout ce qu'il est permis d'inférer de ces pratiques qui nous sont attestées par des témoins oculaires, c'est que les pierres quillées étaient des monuments religieux ou des pierres de consécration.

La population du Quercy, qui a été lente à entrer dans la voie du progrès, a conservé plus longtemps que tout autre, peut-être, la pratique des antiques croyances avec une remarquable fidélité de souvenirs. L'historien Dominici nous apprend encore que, pendant qu'il habitait le Quercy, les enfants allaient souhaiter la bonne année aux familles riches ou puissantes en criant en patois : *al gui ! al gui ! l'an niau !* (au gui ! au gui ! l'an nouveau !) en souvenir de la cueillette du gui de chêne que faisaient les druides, en grande pompe, au commencement de l'année.

Le produit de ces sortes de quêtes, qui se faisaient aux portes des maisons, était consacré à des fêtes auxquelles prenaient part hommes et femmes, jeunes et vieux ; elles duraient trois jours et dégénéraient souvent en orgies. Elles furent supprimées, non sans peine, par l'évêque Alain de Solminhiac, vers le milieu du XVIIe siècle.

Il y a tout lieu de croire que ces traditions et ces souvenirs nous ont fidèlement transmis et conservé les pratiques de nos pères. On doit d'autant plus être porté à en admettre la véracité, que certains usages antiques, transformés, il est vrai, par le christianisme, existent encore dans bon nombre de localités au sujet des fontaines saintes ou sacrées que nos aïeux avaient divinisées.

Le peuple n'a plus maintenant aucune espèce de vénération pour les pierres dressées ; les anciennes cérémonies dont elles étaient l'objet, ont entièrement disparu ; il n'en conserve même aucune sorte de souvenir. Le culte des fontaines, ou du moins les croyances aux effets curatifs de leurs eaux bienfaisantes, subsiste seul encore de nos jours.

Nous avons signalé, dans une notice sur les voies romaines du département, les belles fontaintes qui existent dans les communes de Villesèque, de Lascabanes et de St-Pantaléon, que les Gaulois avaient mises au rang des dieux, comme la célèbre fontaine de Divona qui a donné son nom à la capitale des Cadurques.

Ces fontaines, comme la plupart des sources légendaires, ont été placées sous l'invocation de Saint Jean, le grand régénérateur par l'eau. On découvre autour de leurs bassins des vestiges des constructions de tous les âges, qu'y ont élevées de fidèles et fervents adorateurs. Parfois même, on y trouve des pièces de monnaie qui sont de pieuses offrandes à la divinité tutélaire du lieu.

Le culte des fontaines saintes ou sacrées était tellement enraciné dans l'esprit de nos populations rurales, que le christianisme et la civilisation sont restés impuissants à faire disparaître les vieilles croyances. Les anciennes traditions populaires persistent à leur attribuer la propriété de guérir certaines maladies ou affections réputées incurables : aussi, à des jours marqués, voit-on accourir, de toutes parts et en foule, de crédules et superstitieuses populations qui viennent se faire des ablutions ou boire de leurs eaux saintes. Les unes guérissent, dit-on, les fièvres, les autres font disparaître des affections chroniques ; on se rend processionnellement à d'autres pour demander la pluie en temps de sécheresse.

Une des fontaines antiques des plus réputées et la plus en renom est celle de Sainte Espérie de St-Céré, dans le haut Quercy.

Cette fontaine coulait autrefois au milieu d'un bois sacré ; vers le milieu du VIIe siècle, des mains pieuses élevèrent, à côté de son bassin, une petite chapelle pour sanctifier le martyre d'une jeune vierge, patronne de St-Céré, et on plaça la fontaine sous son invocation afin de faire disparaître les croyances qui s'y rattachaient. Plus tard, ce sanctuaire fut agrandi et la fontaine comprise dans son enceinte, sorte de petite crypte, ou de *sacellum*, où se rendaient ses fidèles adorateurs pour puiser de ses eaux curatives lorsque les fièvres paludéennes, aujourd'hui disparues, exerçaient leurs ravages dans ces contrées alors malsaines.

Les eaux de la fontaine de Ste-Espérie n'ont pas seulement le don de guérir des fièvres, la superstition leur attribue le pouvoir de décider de la mort ou de la vie des individus.

Lorsqu'un malade, quelque soit son âge ou son sexe, est en danger de mort, un parent, un ami, va puiser une fiole d'eau à la fontaine sainte et la fait bénir. On fait dire à la chapelle de la Visitation une messe, suivie d'une neuvaine de prières. Pendant ce temps, on fait boire l'eau bénite au malade, et s'il ne peut pas l'absorber, on lui fait des ablutions sur le corps. Le neuvième jour, sans qu'il se soit vu, dit-on d'exemple du contraire, le malade est soulagé ou meurt.

(*A suivre*) Extrait du *Bulletin* de la Société des Etudes. CASTAGNÉ.

Cheval emporté

M. le contrôleur principal des contributions directes rentrait hier à Cahors, sur la voiture et en compagnie de M. Bru, de Lamadeleine, lorsque le cheval s'emballa dans la rue de la Liberté et prit une course désordonnée. M. le contrôleur sauta du véhicule et ne se fit heureusement aucun mal. M. Bru parvint bientôt à maîtriser la bête dont l'incartade n'eût pas de suites fâcheuses.

Revve du 7e de ligne

M. le général de division Vincendon a passé en revue aujourd'hui, sur la place Thiers, les troupes de la garnison de Cahors.

Comme toujours, le général Vincendon n'a eu que des éloges à adresser au colonel du 7e de ligne, M. Combarieu.

Duel

Une rencontre à l'épée a eu lieu avant-hier, à la caserne du 7e de ligne, entre deux sous-officiers de ce régiment.

Motif : une querelle privée.

L'un des sous-officiers a été blessé deux fois à la main droite et à la clavicule droite.

La Grève des Cheminauds

Nous lisons dans le *Rapide* de Limoges :

Malgré les renseignements qui nous étaient envoyés, nous n'avions pas voulu prendre la responsabilité d'annoncer qu'une nouvelle grève venait d'éclater à Allassac (Corrèze). Mais la chose n'est malheureusement que trop exacte.

Vendredi dernier, vers midi, cent ouvriers tailleurs de pierres se sont rendu au bureau de l'entreprise dans le plus grand ordre et avec beaucoup de calme, et ont réclamé une augmentation de 5 fr. par mètre cube. Les entrepreneurs n'ayant consenti qu'une augmentation minime, les ouvriers ont déclaré se retirer des chantiers.

Il n'y a pas eu d'incidents à signaler.

On dit qu'un socialiste de Paris se serait rendu à Allassac pour exiter à la grève, et qu'il serait signalé et recherché.

ESCLAUZELS

La foire du 15 mars avait attiré beaucoup de monde et la circulation était presque impossible sur la place.

Les brebis étaient un peu en baisse, mais la foire a été bonne en général.

Les porcelets valaient de 15 à 25 fr. la pièce, suivant grosseur.

Il y avait au moins 15 quintaux de truffes qui se sont vendues de 3,50 à 4 fr. la livre.

La volaille, de 0,50 à 0,60 la livre.

Les œufs, 0,50 la douzaine.

Aucun accident à signaler.

MONTCABRIER

La foire a été très belle ; beaucoup d'affaires ont été traitées sur les bœufs et les prix étaient assez rémunérateurs.

Les brebis étaient aux cours des foires précédentes.

Les porcs, de 15 à 25 fr. pour les nourrissons, et de 30 à 50 pour les autres.

Les chevaux étaient bon marché.

Les poules, de 55 à 65 cent. la livre.

Les poulets, de 0,95 à 1 fr. la livre.

Les œufs, 55 cent. la douzaine.

Les cordiers et les aubergistes ont été satisfaits.

PRAYSSAC

La foire a été moins belle que les précédentes. Les cours étaient les mêmes sur les bestiaux, mais les ventes moins actives qu'à Mauroux et Montcabrier.

Les brebis et les porcs se vendaient moins aussi.

Les lapins, 0,20 la livre.

La volaille, de 0,55 à 0,65 la livre.

Les œufs, de 0,50 à 0,55 la douzaine.

Le blé, de 15 à 16 fr. les 80 litres.

Le maïs, de 10 à 11 fr.

Les pommes de terre, de 2,50 à 3 fr.

Les noyaux de noix, de 3,50 à 3 fr. 75 le cinquième.

Journée très rude à cause du vent.

BOURSE. — *Cours du 20 mars* 1889.

3 0/0	85 00
3 0/0 amortissable (nouveau)	88 75
4 1/2 0/0 1883	104 50
Actions Orléans	1,590 00
Actions Lyon	1,365 00
Action Panama	50 00
Obligations Orléans 3 0/0	414 00
Obligations Lombardes	305 50
Obligations Saragosse	363 50
Emprunt Russe 4 0\0 1889	92 25

PETITE CORRESPONDANCE

M. B. — Nous nous sommes, en donnant notre journal à 10 fr. par an, imposés des sacrifices dont nous vous remercions de tenir compte. Du reste, nons n'avons qu'à nous féliciter de notre détermination puisque vous, commme tant d'autres, devenez notre abonné.

M. M. — Trouvé votre aimable lettre en rentrant de voyage. Merci de vos conseils et de votre constant dévouement à notre journal.

M. L. — Gardez-vous bien d'acheter des Comptoirs d'escompte, quelle que soit la baisse.

M. C. — Etonné de ne pas vous avoir vu lors de la livraison des tabacs. Vous auriez pu vous convaincre que je m'étais occupé de vous.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

De CAHORS à LIBOS

	Omnibus		Poste.		Omnibus	
CAHORS. — *D.*	6h 25	matin	12h 50	soir	6h	soir
Mercuès	6 40		1 4		6 15	
Parnac	6 52		1 16		6 27	
Luzech	7 1		1 23		6 35	
Castelfr.anc.	7 18		1 37		6 50	
Puy-l'Evêque	7 30		1 48		7 3	
Duravel	7 40		1 57		7 12	
Soturac-Touzac	7 49		2 6		7 21	
Fumel	8 1		2 17		7 33	
M.-Libos. — *A.*	8 8		2 23		7 40	
BORDEAUX.	3 51	soir	8 11	matin	4 43	
PARIS. — *Ar.*	11 46		4 37		2 48	

De LIBOS à CAHORS

	Poste.		Omnibus.		Omnibus.	
PARIS. — *D.*	2h 20 s.		9h 50	soir	7h 45 m	
— *Expres.*	8 »					
BORDEAUX.	» »	matin	5 45	m.	3 15	soir
M.-Libos. — *D.*	8 35		3	soir	9 »	
Fumel	8 42		3 18		9 7	
Soturac-Touzac	8 55		3 30		9 19	
Duravel	9 3		3 39		9 28	
Puy-l'Evêque	9 11		3 48		9 37	
Gastelfranc.	9 26		4 3		9 52	
Luzech	9 38		4 16		10 5	
Parnac	9 47		4 26		10 15	
Mercuès	9 58		4 38		10 26	
CAHORS. — *A.*	10 10		4 56		10 43	

De CAHORS à MONTAUBAN

	Omnibus.		Omnibus.		Omnibus.	
CAHORS. — *D.*	4h 41	matin	10h 22	matin	5h 25	soir
Sept-Ponts	4 53		10 32		5 38	
Cieurac	5 11		10 46		5 58	
Lalbenque	5 20		10 53		6 11	
Montpezat	5 31		11 3		6 25	
Borredon	5 45		11 16		6 42	
Caussade	5 55		11 27		6 56	
Réalville	6 5		14 36		7 8	
Albias	6 13		11 44		7 18	
Fonneuve	6 22		11 52		7 28	
Montanban. *A.*	6 39		12 7	soir	7 45	
BORDEAUX.	10 40		6 05		» »	
TOULOUSE. *A.*	8 46		1 45		9 57	

De MONTAUBAN à CAHORS

	Omnibus.		Omnibus.		Omnibus.	
TOULOUSE. *D*	5h 40	matin	9h 16	matin	2h 30	soir
BORDEAUX.	» »		» »		9 30	
Montauban. *D*	7 25		10h 40		4 40	
Fonneuve	7 40		10 54		4 54	
Albias	7 55		11 3		5 3	
Réalville	8 11		11 13		5 12	
Caussade	8 36		11 25		5 24	
Borredon	8 51		11 36		5 35	
Montpezat	9 18		11 56		5 54	
Lalbenque	9 44		12 13		6 15	
Cieurac	9 54		12 22		6 24	
Sept-Pont's	10 7		12 34		6 36	
CAHORS. — *A.*	10 17		12 42		6 44	

De CAHORS à CAPDENAC

	Omnibus.		Omnibus.		Omnibus.	
CAHORS. — *D.*	7h 40	matin	11h 30	matin	5h 16	soir
Cabessut, halte	7 49		11 41		5 25	
Arcambal	8 2		12 4		5 36	
Vers	8 12		12 21	soir	5 45	
Saint-Géry	8 21		12 38		5 53	
Conduché	8 35		1 5		6 6	
St-Cirq, halte	8 43		1 14		6 13	
St-Martin-Lab.	8 57		1 35		6 22	
Calvignac, hal.	9 5		1 44		6 30	
Cajarc	9 21		2 10		6 46	
Montbrun, hal.	9 33		2 24		6 57	
Toirac	9 44		2 45		7 7	
Lamadeleine	9 58		3 10		7 20	
CAPDENAC. *A.*	10 12		3 26		7 33	
PARIS. — *Ar.*	11 46 s.		» »		» »	

De CAPDENAC à CAHORS

	Omnibus		Omnibus.		Omnibus	
PARIS. — *Dé.*	8h » s.		» »		» »	
CAPDENAC. *D.*	7 45	matin	11h 30	mat.	8h 10	soir
Lamadeleine	7 58		11 54		8 21	
Toirac	8 11		12 18	soir	8 32	
Montbrun, hal.	8 21		12 30		8 41	
Cajarc	8 34		12 52		8 52	
Calvignac, hal.	8 46		1 6		9 03	
St-Martin-Lab.	8 55		1 26		9 11	
St-Cirq, halte.	9 4		1 37		9 19	
Conduché	9 12		1 55		9 26	
Saint-Géry	9 28		2 22		9 40	
Vers	9 35		2 35		9 6	
Arcambal	9 43		2 56		9 53	
Cabessut, halte.	9 57		3 10		10 05	
CAHORS. — *A.*	10 6		3 20		10 13	

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Billets d'aller et retour de Familles pour les stations des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

Des billets d'aller et retour de famille, de 1re et 2e classes sont délivrés à toutes les stations des réseaux d'Orléans et de l'Etat avec faculté d'arrêt à tous les points du parcours.

Pour Arcachon, Pau, Saint-Jean-de-Luz et Salies-de-Bearn.

Avec les réductions suivantes, calculées sur les prix du Tarif légal d'après la distance parcourue, sous réserve que cette distance, aller et retour compris, sera d'au moins 500 kilomètres.

Pour une famille de 3 personnes 25 %
— 4 — 30 %
— 5 — 35 %
— 6 — et plus 40 %

Durée de validité : 33 jours non compris les jours de départ et d'arrivée.

La durée de validité des Billets de famille peut être prolongée une ou deux fois de 30 jours, moyennant le paiement, pour chacune de ces périodes, d'un supplément égal à 10 % du prix du Billet de Famille.

Voyages dans les Pyrénées. — La Compagnie d'Orléans délivre toute l'année des billets d'excursion comprenant quatre itinéraires différents, permettant de visiter le centre de la France, les stations hivernales et balnéaires des Pyrénées et des Bords du Golfe de Gascogne.

Les prix de ces billets sont les suivants : Premier itinéraire : 1re classe 225 fr. — 2e classe 170 fr.

Durée de validité : 45 jours.

Deuxième, troisième et quatrième itinéraires: 1re classe 180 fr. — 2e classe 135 fr.

Durée de validité : 30 jours.

La durée de ces différents billets peut être augmentée, moyennant supplément, d'une, deux ou trois périodes successives de 10 jours.

Enfin, il est délivré de toutes gares des Compagnies d'Orléans et du Midi, des billets aller et retour réduits de 25 %, pour aller rejoindre les itinéraires ci-dessus, ainsi que de tout point de ces itinéraires pour se rendre à des points en dehors desdits itinéraires.

Voyages circulaires. — Excursions en Touraine, aux Châteaux des bords de la Loire et aux stations balnéaires de la ligne de Saint-Nazaire au Croisic et à Guérande.

1er *Itinéraire.* — 1re Classe 95 francs. — 2e Classe 70 francs. — Durée : 30 jours.

Paris — Orléans — Blois — Amboise — Tours — Chenonceaux, et retour à Tours — Loches, et retour à Tours, — Langeais — Saumur — Angers — Nantes — Saint-Nazaire — Le Croisic — Guérande, et retour à Paris, *viâ* Blois ou Vendôme.

La durée de validité de ces Billets peut être prolongée une, deux ou trois fois de 10 jours, moyennant paiement, pour chaque période, d'un supplément de 10 % du prix du Billet.

2e *Itinéraire.* — 1re Classe 60 francs. — 2e Classe 45 francs. — Durée : 15 jours.

Paris — Orléans — Blois — Amboise — Tours — Chenonceaux, et retour à Tours — Loches, et retour à Tours — Langeais, et retour à Paris, *viâ* Blois ou Vendôme.

En outre, il est délivré à toutes les gares du réseau d'Orléans des Billets aller et retour réduits de 25 % pour des points situés sur l'itinéraire à parcourir, et *vice versâ.*

Ces billets sont délivrés toute l'année à Paris, à la gare d'Austerlitz et aux Bureaux succursales de la Compagnie et à toutes les gares et stations du réseau d'Orléans pourvu que la demande en soit faite au moins trois jours à l'avance.

Excursions aux stations hivernales et balnéaires des Pyrénées.

Des billets d'aller et retour, avec réduction de 25 0/0 sur les prix calculés au tarif général d'après l'itinéraire effectivement suivi, sont délivrés toute l'année, à toutes les stations du réseau de la compagnie d'Orléans, pour :

Biarritz, Arcachon, Pau et Salies-de-Béarn.

Durée de validité : **10 jours,** non compris les jours de départ et d'arrivée.

Tout billet d'aller et de retour délivré pour un parcours de plus de 500 kilomètres donne droit pour le porteur à un arrêt en route à l'aller comme au retour. Toutefois, la durée de validité du billet ne sera pas augmentée du fait de ces arrêts.

La période de validité des billets d'aller et retour peut, sur la demande du voyageur, être prolongée deux fois de 5 jours, moyennant le paiement aux administrations pour chaque fraction indivisible de 5 jours, d'un supplément de 10 0/0 du prix total du billet aller et retour.

Hernies

Descentes, Chutes de Matrices.
Guérison certaine et radicale
TRAITEMENT MIGNAL-SIMON.
Médecin-Herniaire, aux Herbiers (Vendée).
Notice gratis et franco. — Affranchir.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

Pour favoriser le développement du Commerce et de l'Industrie en France.

Société anonyme fondée par décret en 1864
CAPITAL : 120 MILLIONS DE FRANCS
Siège social, 54 *et* 56, *rue de Provence, à Paris,*

Agence de Cahors, rue Fénelon, 8.

Comptes de Chèques. — Bons à échéance fixe avec Coupons semestriels. — Ordres de Bourse, — Paiement et Escompte de Coupons. (Paiement sans frais des coupons des Cies de l'Ouest et de l'Est, Paris-Lyon-Méditerranée). — Opérations sur Titres. (Conversions, renouvellements, échanges). — Garde de Titres, — Envois de Fonds. (Départements, Algérie et Etranger). — Billets de Crédit circulaires. — Encaissement et Escompte des Effets de Commerce. — Avances sur Titres. — Crédits en Comptes courants et Crédits d'Escompte sur garantie de Titres. — Assurances (Vie, Incendie, Accidents). — Souscriptions aux Émissions. — Renseignements sur les Valeurs de Bourse, etc.

Le **Vin de Peptone de Chapoteaut** contient de la viande de bœuf digérée par la pepsine, soluble, assimilable et propre à passer directement dans le sang pour y entretenir la vie et la santé. On nourrit avec lui les malades privés d'appétit, dégoûtés des aliments ou ne pouvant les supporter, les convalescents, les anémiques, les malades de la poitrine, les personnes minées par la fièvre, les affections cancéreuses, la dysenterie. Aux malades qui ne peuvent prendre le vin, les médecins conseillent la poudre de peptone de Chapoteaut qui est beaucoup plus riche que le lait, nourrit mieux et est toujours bien supportée.

INJECTION BROU

40 ans de Succès. La seule guérissant sans lui rien adjoindre, les *Ecoulements anciens ou récents.*
EXPÉDITION FRANCO CONTRE MANDAT-POSTE
Prix : 5 fr. le flacon. — Chez J. FERRÉ, Pharmacien
102, RUE RICHELIEU, PARIS

Vos Pilules Gicquel sont de vrais talismans, tant est subit et inattendu l'heureux effet qu'elles produisent ! Depuis que j'en fais usage : plus de maux de tête, plus de points dans le côté, plus de douleurs dans les reins. Estomac et ventre libres ; digestion et sommeil parfaits. Veuillez m'en envoyer une autre boîte. Vous trouverez sous ce pli un mandat-poste. Veuve LONG, Presbytère de Mirabel (T.-et-Garonne).
1 fr. 50 la boîte, dans toutes les pharmacies.

L'Union

COMPAGNIE ANONYME D'ASSURANCES CONTRE l'Incendie et sur la Vie humaine
FONDÉE EN 1828 et 1829

Capital social, fonds placés, réserves et primes
Cent soixante-treize millions deux cent cinquante-six mille francs

La Compagnie assure contre l'Incendie et contre le feu du Ciel toutes espèces de propriétés mobilières et immobilières. — Etablie depuis soixante-un ans, elle garantit plus de douze milliards de valeurs, et en remboursant cent quarante millions de francs pour dommages d'incendie, elle a donné des preuves nombreuses de son équité dans le règlement des sinistres.

La Compagnie a des Agents dans les principales villes des départements.

Elle a nommé pour son représentant à Cahors. Monsieur J. de MAYNARD, Bureaux de l'Agence rue Fénelon, 7 *bis*.

DENTS ET DENTIERS

Perfectionnés Garantis

Ayant mérité une Mention honorable de l'Académie Nationale, posés sans douleur ni extraction de racines, servant à la mastication comme les dents naturelles et s'adaptant au point de tromper l'œil le plus exercé.

CUÉRISON DES MALADIES DES DENTS ET DES GENCIVES

TRAITEMENT spécial des Dents déchaussées et chancelantes, redressements, plombages, métallisations, aurifications, obturations siliceuses imitant parfaitement l'émail des dents, en un mot, toutes les opérations relatives à l'art dentaire !

AUDOUARD

MEMBRE DE L'ASSOCIATION GÉNÉRALE DES DENTISTES DE FRANCE ET DE LA SOCIÉTÉ D'ODONTOLOGIE DE PARIS
CHIRURGIEN-DENTISTE
Des principaux Etablissements d'Education du Lot et de la Corrèze
16, rue du Maréchal Brune, 16
à BRIVE
Poudre Dentifrice Alcaline et Elixir Leucodonte
PRÉVENANT LA CARIE ET LE DECHAUSSEMENT DES DENTS
Ordonnés depuis longtemps par un grand nombre de Médecins.

NOTA. — M. AUDOUARD engage les personnes qui doivent se rendre à Brive pour la commande d'appareils dentaires, de bien vouloir lui annoncer leur visite deux ou trois jours à l'avance.

LA VELOUTINE

Poudre de Riz spéciale préparée au bismuth, par conséquent d'une action salutaire sur la peau
ADHÉRENTE & INVISIBLE
Elle donne au teint une beauté et une fraîcheur naturelles
Se défier des Imitations et Contrefaçons
CH. FAY, inventeur
9, Rue de la Paix, PARIS
Jugement du Tribunal civil de la Seine du 8 Mai 1875

OPÉRATIONS DE BOURSE

Toutes les Opérations de Bourse au comptant et à terme sont traitées *sans commission ni courtage* par la BANQUE A. FROIDEFOND, 8, rue Drouot, à Paris (Onzième année). - La "*Revue du Marché*", grand Journal financier contenant les renseignements les plus précis sur toutes les valeurs de Bourse, propriété de la BANQUE A. FROIDEFOND, est envoyée gratuitement sur demande affranchie.

Vignes américaines

Grande quantité de Boutures, de Racinés et de plants greffés soudés, à des prix très réduits

ENVOI FRANCO DU PRIX-COURANT SUR DEMANDE

S'ADRESSER AU PROPRIÉTAIRE :

M. Victor COMBES

Membre de la Société des Agriculteurs de France, de la Société Agricole et Industrielle du Lot et du Conseil municipal.

A Vire, par Puy-l'Evêque (Lot)

Articles d'électricité

Monsieur Ch. DESPRATS, ayant trouvé dans l'Electricité une nouvelle branche à joindre à son industrie, s'est empressé de rechercher par un assortiment minutieusement fait, tous les articles de première nécessité : il offre à tous ceux qui voudront bien le favoriser de leurs commandes, des Sonneries, Tableaux, Piles, Boutons, Fils, Cables, etc., et tout se qui ce rattache à cette industrie, à des conditions tout à fait avantageuses, défiant toute concurrence.

M. DESPRATS se met également à la disposition de tous ceux qui lui en feront la demande, pour l'établissement des plans et devis. Il se chargera de toutes les installations qu'on voudra bien lui confier.

Rue de la Liberté, 6, Cahors

AGRICULTEURS

Si vous voulez éviter que vos récoltes soient détruites par les insectes ou rongeurs, employez l'INSECTICIDE UNIVERSEL G. SERPIN, breveté S. G. D. G. ayant obtenu 22 médailles. S'adresser à **M. Victor Combes,** propriétaire-viticulteur, à Vire.

GUÉRISON CERTAINE et RADICALE

DE TOUTES LES
Affections de la Peau

DARTRES, ECZÉMAS, Psoriasis, Acné, etc.; des PLAIES et ULCÈRES VARIQUEUX considérés comme incurables par les Princes de la Science

Le Traitement ne dérange nullement du travail; il est à la portée des petites bourses, et, dès le deuxième jour, il produit une amélioration sensible.

S'adresser à M. LENORMAND, MÉDECIN SPÉCIALISTE 41, rue St-Hesne, à MELUN (S.-et-M.)

CONSULTATIONS GRATUITES par Correspondance

LA GRANDE ENCYCLOPÉDIE

INVENTAIRE RAISONNÉ
Des Sciences, des Lettres et des Arts pour la Fin du XIXe Siècle

SOUS LA DIRECTION DE

MM. **Berthelot**, sénateur, membre de l'Institut ; **Hartwig Derenbourg**, professeur à l'École des langues orientales ; **F. Camille Dreyfus**, député de la Seine ; **A. Giry**, professeur à l'École des chartes ; **Glasson**, membre de l'Institut ; **Dr L. Hahn**, bibliothécaire en chef de la Faculté de médecine de Paris ; **C.-A. Laisant**, député de la Seine ; **H. Laurent**, examinateur à l'École polytechnique ; **E. Levasseur**, membre de l'Institut ; **H. Marion**, chargé de cours à la Sorbonne ; **E. Müntz**, conservateur de l'École nationale des beaux-arts ; **A. Waltz**, professeur à la Faculté des lettres de Bordeaux.

ACCOMPAGNÉE DE PLUS DE 25,000 ILLUSTRATIONS ET CARTES HORS TEXTE

Livraison spécimen envoyée gratuitement sur demande

La GRANDE ENCYCLOPÉDIE formera environ 25 volumes gr. in-8° colombier de 1,200 pages, qui seront publiés par livraisons hebdomadaires.
Les souscriptions à l'ouvrage complet sont reçues dès à présent au prix de 500 *f.*

Chaque livraison 1 franc — Payables à raison de 10 francs par mois — Chaque volume broché 25 francs

PARIS • 61, Rue de Rennes, 61 • LA — H. LAMIRAULT & Cie Éditeurs

Le propriétaire-gérant, Laytou.